

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 24 février 2020

Date d'affichage 24 février 2020

**Nombre de conseillers**

en exercice 29

présents 18 (+ 5 procurations)

votants 23

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20200304-DEL\_20\_03\_04\_26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2020

Affichage : 06/03/2020



L'AN DEUX MILLE VINGT

Le QUATRE MARS à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

**Etaient présents** : M. Didier REVEAU, M. Jean THOREAU, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Josette JACOB, M. Daniel GUEDET, M. Michel ARBOUYS, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Nicolas CHABLE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Gérard GUESNE, Mme Edith ALIX, M. Claude DROUET, M. Thierry BODIN, Mme Sophie DOLLON, M. Gaëtan THOMAS, Mme Delphine LETESSIER

**Excusés** : M. Philippe GALLAND, Mme Camille MORIN-BURRE, Mme Virginie ARZUL-MORICEAU, Mme Marie-Claire DUCELLIER (Pouvoir donné à Jean THOREAU), Mme Dominique BURLOT, Mme Hélène DEBLOCK (Pouvoir donné à Bénédicte MARCHAIS), M. Quentin GUTIERRES (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mme Sylvie FAVRET (Pouvoir donné à Claude DROUET), M. Michel DIEDERICH, M. Thierry PERRE, M. Jacky TACHEAU (Pouvoir donné à Josette JACOB)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur Jean THOREAU a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT MULTI-ACCUEIL « LES BOUTS D'CHOUX »**

Monsieur le Maire présent au conseil municipal le dossier d'investissements pour 2020 susceptibles d'être subventionnés par la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe et concernant le Multi-Accueil « Les Bouts d'Choux ».

En effet, l'achat de mobilier (1 199,70 € HT) et l'installation d'une climatisation (10 682,82 € HT) sont budgétés pour cette année.

A ce titre la CAF de la Sarthe est susceptible de nous attribuer une aide à hauteur de 30% pour le mobilier (soit 359,91 €) et de 80% pour la climatisation (soit 8 546,26 €).

Monsieur le Maire précise donc que le montant global total de l'aide pourrait s'élever à 8 906,17 €.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres votants (23 Pour – 0 Contre – 0 Abstention)

**AUTORISE** Monsieur le Maire de déposer la demande de subvention auprès de la CAF de la Sarthe pour l'acquisition de mobilier et l'installation d'une climatisation pour le Multi-Accueil « Les Bouts d'Choux ».

**PREND ACTE** que l'aide pourrait atteindre un montant total de 8 906,17 €.

**DONNE** tout pouvoir en ce sens à Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche et signer tout document en vue de l'obtention de cette subvention.

Pour Copie Conforme,  
Le Maire  
**Didier REVEAU**